

SAFE® Complete Care Competence

NEWSLETTER
Jun 2024

Édito

Chers clients,

Nous sommes heureux de vous présenter cette newsletter qui met en avant notre engagement envers l'innovation et l'excellence.

Cela fait déjà 20 ans que SAFE® est installé dans son usine à Augy. C'est toujours notre outil essentiel dans la réalisation de nos prestations. Nous sommes toujours heureux de vous y accueillir et de vous transmettre notre enthousiasme et les progrès faits durant toutes ces années pour améliorer nos prestations dont la qualité reste au cœur de leur réalisation.

Chez SAFE®, comme vous allez le découvrir dans cette newsletter, nous avons élargi notre gamme de produits et services, notre zone de présence géographique et nos compétences. L'important pour nous est de préserver notre réactivité, notre proactivité et ce afin de poursuivre notre partenariat privilégié en vous offrant le meilleur service possible. Pour ce faire, nous avons agrandi notre équipe et nous continuons à investir significativement (nouvelle ensacheuse, nouvel ERP...). Nous améliorons l'efficacité, la qualité et l'impact environnemental de nos prestations.

L'avènement de l'intelligence artificielle dans le monde de la recherche, de l'entreprise et de SAFE®, nous offre de nouvelles opportunités pour améliorer nos produits et services. Nous explorons ces dernières, certains qu'elles pourront nous permettre de continuer à vous offrir des solutions innovantes et de qualité.

Merci de votre confiance. L'AFSTAL à Lille sera l'événement idéal pour célébrer nos 20 ans dans la joie et la convivialité.

Cordialement, l'équipe SAFE®



12 au 14 juin 2024, Lille



Changement des produits phytosanitaires

Dans le cadre de la modernisation des rapports analytiques des aliments contrôlés, nous allons faire évoluer des critères analytiques relatifs aux produits phytosanitaires. Les 9 molécules concernées sont *l'Acéphate, le Dioxathion, le Fenthion, Méthamidophos, Monocrotophos, le Naled, le Phosphamidon, le Thiométon, le Trichlorfon*. Ces produits phytosanitaires ont été interdits d'usage dans l'Union Européenne entre 2002 et 2008. D'une part, les nombreuses analyses sur les lots d'aliments contrôlés SAFE®, confirment que ces pesticides ne sont plus utilisés - nos analyses sont toujours identifiées au niveau de la limite de quantification. D'autre part, un suivi analytique sur neuf autres pesticides autorisés par l'Union Européenne et, potentiellement utilisé sur les ingrédients incorporés dans les aliments SAFE®, remplacera l'arrêt de la surveillance de ces substances actives. Désormais, nous reporterons le contrôle des molécules suivantes : *Aclonifen, Diclofop-méthyl, Difénoconazole, Ethion, Flurochloridone, Paclobutrazol, Pendiméthaline, Propyzamide, Trifloxystrobine*. Ces dernières figureront dorénavant sur les rapports analytiques des aliments SAFE® certifiés contrôlés.

Cette évolution sera en cohérence avec celles des pratiques agronomiques, et de la réglementation européenne sur les produits phytosanitaires.

Cette évolution sera effective sur les aliments contrôlés produits à partir du 01/07/2024, donc à partir des N° de lot 24183. Elle sera également appliquée au rapport analytique édité à partir du 01/07/2024 et relatif à l'enrichissement SAFE® compact hay (foin de Crau).



SAFE® compact hay

Dans le cadre de vos études sous BPL, vous utilisez de l'aliment contrôle SAFE® avec une analyse libératoire. Nous vous remercions pour votre confiance en ces produits soumis à de nombreux contrôles physiques, chimiques et microbiologiques. Les aliments contrôlés sont fabriqués avec rigueur et une volonté de vous fournir un produit stable, régulier et sécurisé. A cette fin, notre bulletin analytique transmis lors de la livraison des aliments contrôle et du SAFE® compact hay (foin de Crau) vous fournit de l'information sur plus de 160 critères analytiques.

Souhaitant vous apporter un service fiable et pertinent, cette évolution mineure apportera plus de cohérence entre les pratiques agricoles, la surveillance des produits finis et l'information fournie par SAFE®.

Nous restons à votre disposition en contactant **Dominique MARTEL, Directeur Technique et Qualité SAFE®** à dmartel@safe-diets.com

Une révolution dans le contrôle sanitaire

De nombreux agents, généralement pathogènes, sont régulièrement contrôlés en respect des recommandations de la FELASA. En partenariat avec GD Biotech, nous vous proposons MIRIAD, un test sérologique ELISA multiplexé, pour le contrôle sanitaire des rongeurs en accord avec le principe des 3Rs (Remplacer, Réduire, Raffiner). Avec SAFE® control, le test ELISA multiplexe devient facile à réaliser et sans investissements lourds, car il requiert des compétences et des équipements standards, déjà présents dans la plupart des animaleries et centres d'analyses.

Ce test sérologique multiplexe permet de :

- réinternaliser vos analyses en réduisant le délai des résultats ;
- limiter le sacrifice des animaux (Respect des 3R) ;
- gagner en flexibilité, autonomie et indépendance ;
- économiser des coûts de transport ;
- réaliser en une seule et unique analyse plusieurs contrôles sérologiques recommandés par la FELASA ;
- suivre les espèces rat et souris avec un kit universel.



Ce nouvel outil analytique est utilisé par la plateforme bio technologie TAAM- CNRS Orléans. Cette Unité d'Appui et de Recherche du CNRS offre un large panel de prestations analytiques. Elle réalise des contrôles sanitaires FELASA avec les kits MIRIAD.

Par ailleurs, afin de vous accompagner dans vos démarches d'analyses des besoins et des moyens, SAFE® control s'est associé à l'expertise de la société LIB. Ils contribuent activement au développement des nouvelles pratiques dans les animaleries au sein des installations de l'Institut Pasteur Lille, et leurs nombreuses participations dans de nombreux forums et groupes de travail dédiés à la maîtrise des savoirs et savoir-faire en expérimentation animale:

N'hésitez pas à nous contacter pour des informations complémentaires ou pour un devis en écrivant à info@safe-lab.com

Nourrir les espèces singulières : SAFE® n'oublie pas les espèces exotiques

À la suite de la reprise de la marque SDS®, SAFE® s'attache à répondre aux exigences de qualité de produits et services de la gamme SDS®. SAFE® a maintenu son esprit novateur et précurseur. C'est pourquoi, nous proposons toujours des aliments destinés à des espèces moins connues, mais néanmoins essentielles pour la recherche



biologique. Ainsi, nous avons à disposition une gamme de produits exclusivement destinés aux animaleries hébergeant des espèces singulières :

Nos équipes sont à votre écoute pour toute information et organisation d'essai technique et alimentaire. N'hésitez pas à nous contacter à info@safe-lab.com



Aliment **Furet** sous le nom DIET F (E), conditionné en 8kg, cet aliment est formulé spécifiquement pour les besoins importants en protéines et énergies de cette espèce. Cet aliment en présentation extrudé est riche en protéines animales pour répondre au comportement de cet animal.



Aliment **Mini – Marex** est destiné aux petits primates (comme le marmoset) du nouveau monde. La taille des granulés est adaptée à ces espèces de petite taille. Il contient une forte teneur en vitamines C et D3 étant donné que ces espèces ne savent pas les synthétiser.



Aliment **Primate Non Humain**, l'aliment extrudé 307 permet d'apporter le complément alimentaire à la ration journalière de fruits et légumes. Sa forte teneur en vitamine C permet de couvrir les besoins de ces animaux.



Aliment **Amphibien et poisson tropical**, nous vous proposons l'aliment extrudé AQUATIC 3 (E), conditionné en 5 kg. Ce produit est destiné aux Batraciens, Xenopus et poisson type truites. Sa forme physique permet une coulabilité lente afin de rester en surface et une meilleure consommation. Cet aliment est également riche en vitamine C.



Aliment **Volaille Poule Pondeuse**. La gamme SDS® a enrichi notre gamme aliment volaille. Désormais, nous avons un aliment pour poule pondeuse riche en calcium afin d'assurer une bonne qualité d'œufs. Ce produit complète la gamme volaille démarrage et croissance déjà existante.



Le **chien** reste une espèce incontournable, en particulier, pour les études de validation de médicaments vétérinaires. C'est pourquoi, nous mettons des aliments extrudés pour le chiot (321) et le chien adulte (326) pour la réalisation de vos protocoles scientifiques. Pour ces 2 produits, nous disposons de rapport analytique.

Quid de l'IRRADIATION en palettes entières ?

Depuis 2022 nous avons repris le portefeuille des articles de la gamme SDS®. Parmi ceux-ci se trouvaient un certain nombre de produits irradiés.

Pour ceux qui ne sont pas familiers avec le terme, l'irradiation est une méthode de décontamination qui utilise des rayonnements (Electrons, Gamma, X) pour éliminer les micro-organismes nuisibles. C'est une technique couramment utilisée dans diverses industries, notamment l'agroalimentaire et la santé. Elle peut être réalisée sur un conditionnement simple ou sur une palette complète. L'essentiel pour l'aspect sanitaire est d'atteindre en toutes parts du produit le niveau minimum fixé qui garantit la décontamination attendue. En revanche, une irradiation trop forte favorise la dénaturation des qualités nutritionnelles et organoleptiques des produits par son effet catalyseur de l'oxydation.

Compte tenu de la densité des aliments, l'irradiation des palettes en rayonnement gamma, nécessite une sur-irradiation périphérique pour atteindre la valeur cible à cœur, au détriment de la qualité des produits. En 2023, la pénurie de la capacité d'irradiation nous ont contraints à poursuivre les méthodes d'irradiation utilisées auparavant pour la marque SDS®, notamment l'irradiation en palettes entières.

À cette même période la technique d'irradiation en palettes entières par rayonnement X est devenue disponible. Par le manque de capacités, la nécessité d'un backup pour le traitement des produits SDS®, les demandes de certains clients et la volonté de challenger nos connaissances, nous nous sommes intéressés à cette technique. Nous avons pu valider qu'il était possible d'irradier à cœur une palette entière d'aliment par cette technique sans atteindre des niveaux de sur-irradiation, voire se rapprocher des niveaux que nous avons avec les produits SAFE® irradiés sac par sac. Après les qualifications et validations nécessaires, nous avons ainsi, dès le départ, pu améliorer le process d'irradiation des produits SDS® en privilégiant le traitement par irradiation en Rayons X/palette.

En poussant l'analyse plus loin, nous avons pu également valider qu'avec les litières (moins sensibles que les aliments à l'oxydation), et avec des conformations de palettes bien définies, l'irradiation Gamma et X-ray par palette entière peut se faire tout en minimisant la sur-irradiation périphérique. Cette technique reste réservée aux litières et aux produits SDS®. Les évolutions dans le conditionnement et la configuration de nos palettes d'aliment nous permettent d'envisager cette technique sur d'autres produits. Cela bien sûr sans en détériorer les caractéristiques. En cas de difficultés (pannes, manque de capacité des irradiateurs) cette option reste envisageable pour le traitement de l'ensemble de nos produits.

Continuité des projets régimes spéciaux INRAE

L'atelier régime spécial interne à l'INRAE et basé à Jouy en Josas (78) a cessé son activité fin 2023 après avoir contribué à la Recherche pendant plusieurs décennies. SAFE® souhaite pérenniser et poursuivre le savoir-faire de cette unité de fabrication et le service dédié aux chercheurs de l'INRAE.

A cette fin, le service des régimes spéciaux SAFE® est à la disposition des équipes qui souhaitent assurer la continuité de leurs études scientifiques avec ces aliments fabriqués à façon.

La reproduction de vos modèles alimentaires est possible, sur base de publications ou de formules détaillées existantes. Afin de satisfaire au mieux vos exigences, SAFE® s'attache à valider les compositions nutritionnelles exactes,

la liste des ingrédients définissant vos recettes et ce en tenant compte des contraintes réglementaires. Le délai de livraison est en moyenne 4 semaines après la réception de votre commande. Les aliments fabriqués à façon ont 6 mois de durée de vie avec un stockage à 4°C.

Vous êtes déjà nombreux à nous faire confiance, et nous vous remercions pour votre fidélité.

D'ores et déjà, vous pouvez joindre notre service Nutrition et Production pour définir vos formules en écrivant à customdiets@safe-lab.com ou par téléphone au **03 86 53 76 90**.



Règlement 2023/1115 sur la zéro déforestation

Depuis plusieurs années, le secteur de la nutrition animale est engagé dans la lutte contre la déforestation et la conversion d'éco-systèmes liées aux importations de soja. Depuis peu, il existe des producteurs engagés pour garantir des approvisionnements 100 % durables.

En conséquence, et depuis 2023, SAFE® a décidé de s'approvisionner exclusivement avec du soja issu de la chaîne « soja durable ».

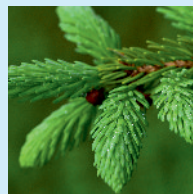
De cette manière, SAFE® et vos équipes participent activement à minimiser le risque à la déforestation et la dégradation des biotopes fragiles et précieux (mangrove...). Nous contribuons à la transformation des chaînes d'approvisionnement. Cette démarche environnementale et responsable n'est pas obligatoire. Elle s'inscrit dans notre volonté de protéger les écosystèmes naturels et essentiels. Cette importante évolution sur les achats des ingrédients soja s'inscrit dans l'engagement de longue date de SAFE® à mettre en œuvre des chaînes d'approvisionnements responsables et de qualité. En effet, rappelons qu'environ 80 % de nos approvisionnements des ingrédients proviennent de producteurs français, et 90 % sont produits dans l'Union Européenne. SAFE® s'attache à réduire son empreinte Carbone.

A compter du 31/12/2024, un projet réglementaire « soja durable » consolidera cette action avec la mise en œuvre d'un nouveau règlement européen UE 2023/1115 ciblant la zéro déforestation.

Nos actions de qualité et notre volonté d'actions nous engageant.



« Pourquoi notre offre de litière est reconnue pour être durable et favorable à l'environnement ? »



La litière d'épicéa SAFE® est fabriquée à partir de matières premières 100 % naturelles. Profitez de l'effet antibactérien unique de l'essence de bois d'épicéa adaptée aux exigences sanitaires des animaux de laboratoire.

Des matières premières issues de la culture durable

Grace à la proximité des forêts des sites de transformation et des arbres produits avec la certification PEFC, nous vous garantissons le meilleur équilibre durable possible pour la litière SAFE®.

Implantation centrale et circuits courts

L'emplacement de nos sites industriels, au cœur des espaces de production de bois et au sein de l'Europe, vous garantit des transports courts pour les matières premières vers vos unités de recherche.

Politique de production ZÉRO DÉCHET

SAFE® transforme 100 % de la matière première naturelle récoltée. Tous les sous-produits issus de la production des litières sont valorisés dans d'autres d'activités industrielles à travers des solutions techniques innovantes.

Arrêt des sacs gris pour les aliments autoclavés

Un changement des habitudes au sein des animaleries nous a conduit à modifier l'ensachage de nos aliments en sac autoclavable gris. En effet, de plus en plus de nos clients passent de l'aliment autoclavé à un aliment irradié pour des raisons de confort, de sécurité, de coût ou de facilité d'utilisation par leurs techniciens.



Afin de limiter ses emballages, SAFE® passe donc les aliments autoclavés d'un sac gris à un sac vert, commun à d'autres références aliments. Le nom du produit sera toujours précédé de la lettre « D » suivi de la référence de l'article, par exemple : SAFE® D113, SAFE® D04, ...